



**Destinataires :**

Mesdames, Messieurs, les Présidents de Fédérations olympiques, non olympiques, affinitaires, multisports, scolaires et universitaires

Mesdames, Messieurs, les Présidents de CROS, CDOS et CTOS

Madame, Monsieur, les responsables de la Commission Nationale des athlètes de haut-niveau

***Pour information :** Jean-Michel Brun, Secrétaire général du CNOSF, Marc Chevrier, Directeur des Relations Internationales du CNOSF, Myriam Antoine, Attachée à la direction exécutive du CNOSF, Jean Vintzel, Président de l'ANOF, Dominique Petit, Secrétaire générale de l'ANOF.*

Paris, le 5 Janvier 2016.

*N/Réf. : 001/JV/VTC/CC*

**Objet : Académie Internationale Olympique – Appel à candidature 56<sup>ème</sup> Session pour jeunes participants**

Mesdames, Messieurs, les Président(e)s,

Comme tous les ans, l'Académie Internationale Olympique organise une **Session Internationale pour jeunes participants** à Olympie (Grèce). Cette année, la session se déroulera **du 11 au 25 Juin 2016** et la France aura le plaisir d'y déléguer trois représentants.

A cette occasion, se retrouveront des jeunes de tous les pays, envoyés par leurs Comités Nationaux Olympiques respectifs, pour participer à des conférences et à des échanges sur l'Olympisme. Les jeunes qui auront l'honneur d'être retenus doivent être conscients qu'ils auront une mission de représentation de leur pays.

A ce titre, nous nous permettons de vous solliciter afin que vous proposiez à l'ANOF de jeunes candidats susceptibles de participer à cette session.

Le sujet principal de cette session est: « L'Olympisme comme outil efficace pour le développement et la durabilité ».

Le sujet spécial s'intitule cette année : « **L'Education fondée sur les valeurs olympiques comme outil efficace pour la protection de l'environnement** ».

N° SIRET 439 437 286 00016 – Code APE 913E

**Académie Nationale Olympique**

Maison du sport français – 1, avenue Pierre de Coubertin – 75640 PARIS Cedex 13

Téléphone : 01 40 78 29 45 – Télécopie : 01 40 78 29 45 – <http://www.franceolympique.com> – Courriel : [academieolympique@cnosf.org](mailto:academieolympique@cnosf.org)



La délégation française est envoyée en Grèce par le Comité National Olympique et Sportif Français sous couvert de l'Académie Nationale Olympique Française. La prise en charge des frais relatifs à cette session (transport, hébergement, repas, tenue officielle) pour les trois sélectionnés est répartie entre la Solidarité Olympique, l'Académie Internationale Olympique, le CNOSF et l'ANOF. Les sélectionnés n'ont donc aucune dépense à supporter.

Les critères retenus pour la recevabilité des candidatures sont les suivants :

- Etre âgé entre **20 et 35 ans** aux dates de la session,
- Etre un athlète représentatif sur les plans sportif et scolaire, et s'intéressant à l'Olympisme,
- **Maîtriser l'anglais** de manière à pouvoir participer effectivement aux échanges internationaux; toute autre connaissance linguistique est la bienvenue,
- Renvoyer dans les délais le dossier de candidature complété et **obligatoirement validé par une Fédération, un CROS, un CDOS ou le CNOSF**. Cette validation s'effectuera sous la forme d'une **lettre d'accompagnement électronique** visée par le Président de l'institution de rattachement ou par un élu en charge du dossier.

Notez par ailleurs que le **handicap physique d'un candidat n'empêche pas sa candidature**. Toutefois, situées sur une colline à l'écart d'Olympie, les installations de l'Académie Internationale Olympique n'ont pas été prévues pour l'accueil de participants qui ne pourraient assurer leur autonomie sur place. Ce degré d'autonomie sera donc apprécié en amont de la sélection.

Nous attirons également votre attention sur le fait que les dates du séjour sont impératives et que les sélectionnés devront prendre toutes dispositions pour se rendre disponibles à la réunion de préparation programmée en amont de la session à une date fixée ultérieurement.

Nous vous remercions donc par avance de bien vouloir nous proposer **un à deux candidats maximum (un garçon et/ou une fille)** répondant à ces conditions pour participer à ce séjour.

Toutes les candidatures seront examinées par la **Commission Nationale des Relais d'Olympie (CNRO)**, rattachée à l'**Académie Nationale Olympique Française**. Les représentants qui seront sélectionnés, doivent être susceptibles de transmettre à leur retour, les enseignements qu'ils auront retirés de cette expérience, l'idéal étant de trouver chez ces jeunes des militants du mouvement sportif de demain.

Nous vous invitons à diffuser largement cette information au sein de votre réseau et des supports de communication de votre institution. Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de l'ANOF [www.academieolympique.fr](http://www.academieolympique.fr).

Les candidatures devront nous parvenir pour le **27 Janvier 2016 au plus tard, exclusivement par voie électronique**, aux adresses suivantes : [AcademieOlympique@cnosf.org](mailto:AcademieOlympique@cnosf.org) et [sessionsaio@gmail.com](mailto:sessionsaio@gmail.com), à l'attention de Mme Terrien-Conques Valérie.

Dans l'attente de la suite que vous voudrez bien réserver à cette invitation, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, à l'assurance de nos sentiments les plus sincères.

Pour le Président de l'ANOF  
**Valérie TERRIEN-CONQUES**  
Vice-Présidente de l'ANOF en charge de la CNRO